

Revue ESG 2023 du portefeuille de la Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment du canton du Valais (CAPAV)

Évaluation de la qualité durable, selon les critères ESG - environnementaux, sociaux et de gouvernance - ainsi que les mesures d'impact.

Analyse détaillée des positions détenues au 31.12.2023 dans le portefeuille de la Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment du canton du Valais (ci-après la CAPAV), évaluation de la performance durable comparée à l'année précédente et aux indices de référence.

Date : Avril 2024

Auteur : Anthony Chatelanat, anthony.chatelanat@conser.ch

Contacts : Jean Laville, jean.laville@conser.ch

Table des matières

Résumé de l'analyse	3
Objectif du rapport.....	3
Conclusion de l'analyse.....	3
Processus et étendue de l'analyse	4
Éléments de l'analyse	5
Intégration ESG	5
Investissements à impact	7
Secteurs sensibles et Controverses ESG	8
Energies fossiles.....	10
CO ₂	12
Indicateurs selon recommandations de l'ASIP	13
Actions et Obligations.....	13
Disclaimer	14

Résumé de l'analyse

Objectif du rapport

L'objectif du rapport est d'analyser le portefeuille de la CAPAV sur :

- son exposition aux enjeux du développement durable
- l'évolution des indicateurs ESG par rapport à l'année précédente
- ses expositions par thèmes comparées aux indices de références

En qualité d'expert indépendant, Conser a procédé à une évaluation complète des près de 17'400 positions (hors liquidités) présentes dans le portefeuille de la CAPAV avec une couverture ESG de 61%. Les positions ont été extraites de plus de 30 fonds. La couverture sur les actions et obligations est excellente à respectivement 99.7% et 94.6%. La partie non couverte est composée essentiellement de fonds immobiliers et alternatifs.

L'analyse a été effectuée sous l'angle de la qualité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) ainsi que de l'exposition aux enjeux éthiques et climatiques. La même méthodologie a été appliquée à toutes les positions, indépendamment des données ESG utilisées et publiées par les différents gestionnaires de fonds, ce qui garantit des résultats uniformes et comparables.

La méthodologie appliquée pour analyser l'exposition aux enjeux de durabilité du portefeuille repose sur l'ESG Consensus®, un outil propriétaire de Conser qui offre une évaluation de la durabilité des émetteurs (sociétés et gouvernements) basée sur l'intelligence collective de plusieurs sources indépendantes et reconnues. Cette méthodologie évalue si les différentes opinions ESG convergent vers une vision positive ou négative de la durabilité d'un émetteur. Grâce à cette méta-analyse la méthodologie permet d'atteindre un haut degré de confiance dans la qualité ESG d'une position détenue par la CAPAV et dans l'évaluation globale des enjeux du développement durable de son portefeuille.

Conclusion de l'analyse

Sur la base de l'observation du marché et des investissements, Conser peut confirmer que le portefeuille de la CAPAV répond à un niveau correct d'exigence en matière de durabilité, légèrement au-dessus des indices de références. La CAPAV se démarque de ses pairs, grâce à une allocation supérieure dans des investissements à impact. La proportion atteint 8.4%, en légère hausse par rapport aux 8.2% de l'année précédente.

L'évolution des indicateurs ESG est globalement stable comparée à l'année précédente, tant pour la partie actions que la partie obligations. Le niveau des controverses n'a pas significativement évolué et reste en conformité avec les valeurs de la CAPAV, à savoir au-dessous du niveau de l'indice. Les principaux indicateurs climatiques, tels que les émissions et l'intensité de CO2, l'exposition aux énergies fossiles, etc. s'inscrivent dans la même trajectoire que l'indice. La CAPAV tire parti de son exposition à des fonds d'impact vert qui allègent son empreinte globale CO2.

Des possibilités d'amélioration du profil durable sont identifiées, notamment au niveau des controverses ESG et de l'exposition aux énergies fossiles, principalement dans les sous-classes d'actifs actions pays développés, actions des marchés émergents et obligations libellées en devises couvertes en CHF.

La formalisation de principes d'investissement (Charte) avec une stratégie durable et des objectifs à atteindre favoriserait la prise de décision quant aux choix d'investissement et permettrait un suivi plus effectif du profil ESG dans la durée.

Equipe Conser

Processus et étendue de l'analyse

En collectant les positions sous-jacentes de tous les fonds dont les données sont disponibles et des lignes directes, la méthode du ESG Consensus® permet d'évaluer la qualité ESG d'un portefeuille d'investissement avec une approche neutre et cohérente, reflétant réellement la diversité des points de vue du marché.

Au total près de 17'000 positions ont été analysées avec une couverture ESG moyenne de 61%. Les positions non couvertes sont essentiellement des fonds alternatifs et des fonds immobiliers. La couverture des actions et obligations est excellente à respectivement 99.7% et 94.6%

Couverture globale des classes d'actifs

Classes d'actifs	Positions couvertes	Sur un total de	Couverture ESG ex cash
Actions	5869	6012	99.7%
Gestion alternative	89	133	41.1%
Immobilier	0	169	0.0%
Liquidités	0	0	0.0%
Obligations	10970	11087	94.6%
Total	16928	17401	60.8%

Pour plus de 75% des actifs Conser a identifié et intégré plus de 8 sources ESG indépendantes. Seuls 14% des actifs sont couverts par moins de 3 sources.

Nombre de sources ESG indépendantes

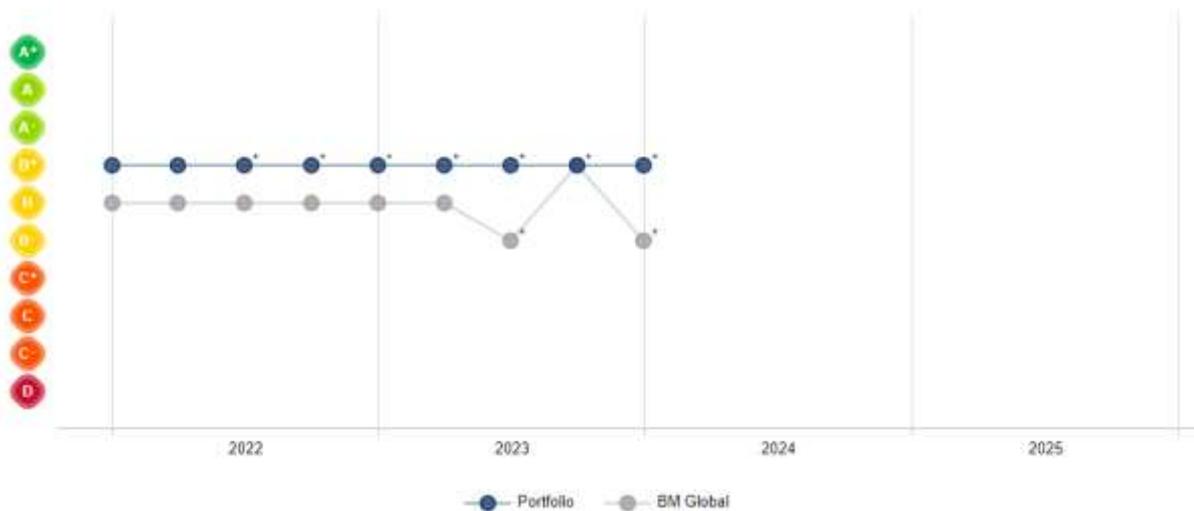
Nombre de sources	Entreprises	Gouvernements	Poids
>8	2241	41	75.5%
6-8	338	0	1.6%
3-5	240	3	8.6%
<3	282	1	14.4%
Total	3'101	45	100.0%

Éléments de l'analyse

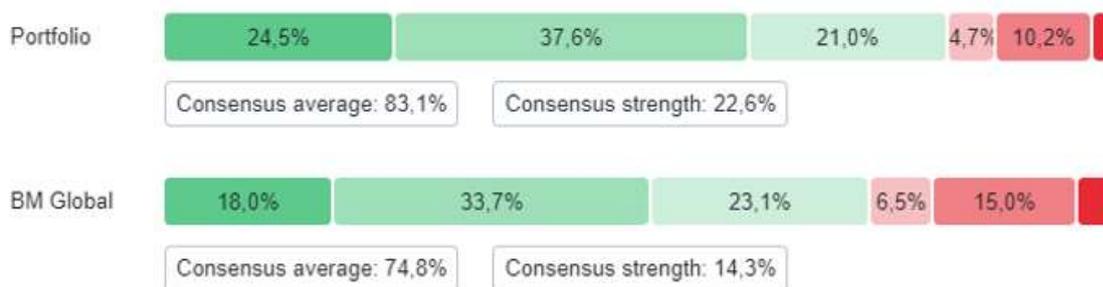
Intégration ESG

Qualité ESG	B+	Portef. 2022	Tendance vs 2022	Portef. 2023	Comparaison aux indices	Indice 2023
Portefeuille agrégé		B+	=	B+	> ou = Indice ✓	B-
<i>Poids dans le portefeuille :</i>						
Actions	32.1%	B	=	B	> ou = Indice ✓	B
Obligations	24.9%	B+	=	B+	> ou = Indice ✓	B+

Evolution de la qualité ESG du portefeuille agrégé



Composition des ESG Consensus® du portefeuille agrégé et de l'indice de référence



Degré du consensus ● Fort ● Moyenne ● Faible

Analyse du portefeuille sur les critères d'intégration ESG

La qualité ESG du portefeuille est stable avec une évaluation globale de B+ sur une échelle qui va de D à A+, au-dessus de l'indice de référence noté B-. 83% du portefeuille (75% pour l'indice) est évalué avec un ESG Consensus® positif. De plus, la part d'émetteurs évalués à la fois avec un ESG Consensus® positif et un fort degré de convergence entre les différentes sources (illustré en vert foncé dans la composition des ESG Consensus®) atteint 24.5% (18% pour l'indice).

Le portefeuille global ainsi que la classe obligations ont vu leur note finale limitée à B+ à cause des controverses ESG. Sans cette exposition la note finale aurait été de A- pour le portefeuille global et A pour le portefeuille obligations.

Les classes d'actifs actions et obligations restent proches de leur indice de référence et ne dénotent pas une prise en considération active des facteurs ESG ; à l'exception des actions thématiques et obligations en monnaies étrangères qui tirent clairement leur épingle du jeu et se démarquent positivement par rapport à leur indice de référence. En revanche, les obligations en devises couvertes CHF ainsi que les actions méritent une attention particulière et offrent un potentiel d'amélioration. C'est une opportunité de mieux appréhender les approches durables de chaque gérant et d'évaluer avec eux un potentiel de progression.

Investissements à impact

Impacts positifs	Portef. 2022	Tendance vs 2022	Portef. 2023	Comparaison aux indices	Indice 2023
Portefeuille agrégé	8.2%	↑	8.4%	> ou = Indice ✓	6.5%
<i>Poids dans le portefeuille :</i>					
Actions	32.1%	↑	7.8%	> ou = Indice ✓	6.5%
Obligations	24.9%	↑	7.2%	> ou = Indice ±	7.6%

Evolution de l'exposition du portefeuille aux thématiques positives



Exposition par thème du portefeuille aux thématiques positives



Analyse du portefeuille sur les critères d'investissements à impact

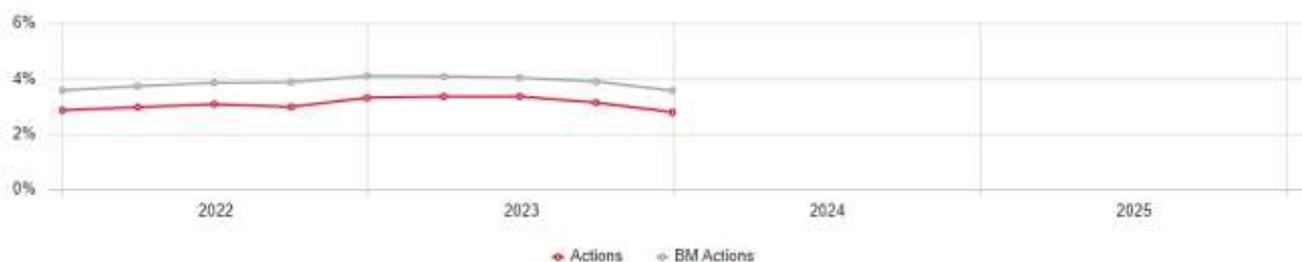
L'exposition du portefeuille aux thématiques d'investissements à fort impact positif (énergies propres, gestion de l'eau, obligations vertes et durables et fonds d'impacts) a atteint 8.4%, en légère hausse par rapport aux 8.2% de l'année précédente. La principale contribution positive provient des fonds microfinance que l'on retrouve dans la partie alternative du portefeuille.

La partie liquide reste en retrait et proche de son indice de référence, en particulier les opportunités liées aux obligations vertes sont encore sous-exploitées. En privilégiant ce type de placements, le portefeuille pourrait gagner en saveur et qualité durable ainsi que s'exposer à des activités qui sont essentielles pour assurer la durabilité des activités économiques.

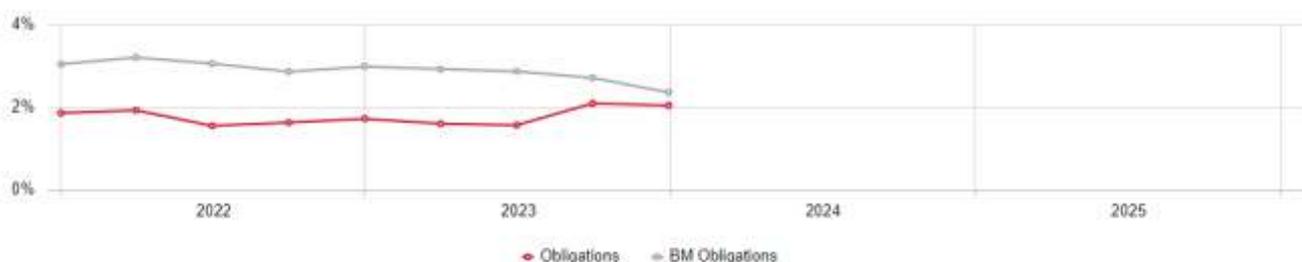
Secteurs sensibles et Controverses ESG

Exclusions	Secteurs sensibles				Controverses ESG				
	Tend. vs 2022	Portef. 2023	Indice 2023	Comp. Indice	Tend. vs 2022	Portef. 2023	Indice 2023	Comp. Indice	
Portefeuille agrégé	=	1.4%	4.3%	✓	=	0.9%	2.8%	✓	
Poids dans le portefeuille :									
Actions	32.1%	✓	2.8%	3.6%	✓	⬆	1.5%	2.3%	✓
Obligations	24.9%	⬆	2.1%	2.4%	✓	=	1.7%	2.4%	✓

Evolution de l'exposition du portefeuille actions aux secteurs sensibles



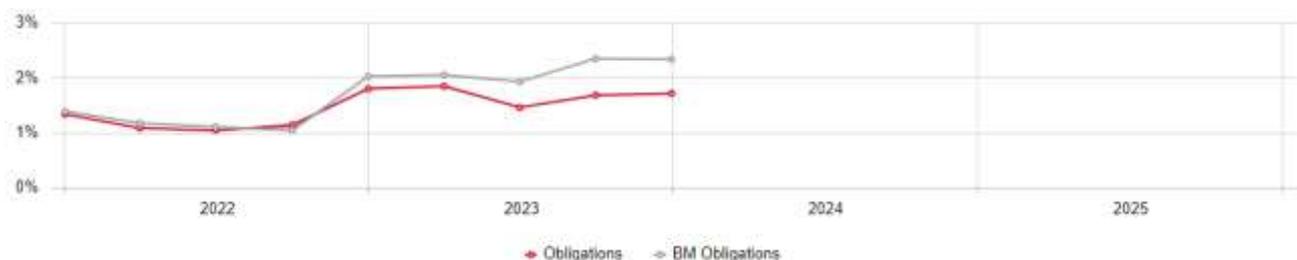
Evolution de l'exposition du portefeuille obligations aux secteurs sensibles



Evolution de l'exposition du portefeuille actions aux Controverses ESG



Evolution de l'exposition du portefeuille obligations aux Controverses ESG



Analyse du portefeuille sur les critères d'exclusions sectorielles et normatives

Les efforts en matière de gestion des secteurs sensibles et controverses ESG sont visibles avec des expositions au-dessous des indices de références. Il reste néanmoins un important potentiel d'amélioration, particulièrement dans les poches actions pays développés et émergents et dans la poche obligations en devises couvertes en CHF.

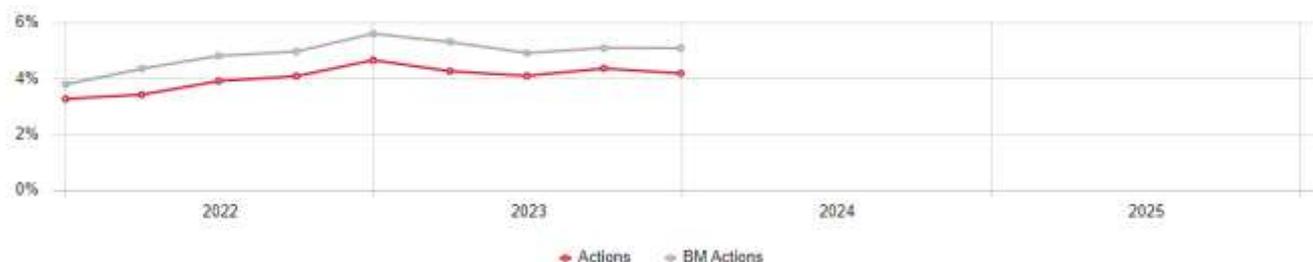
Si la présence de sociétés liées à des secteurs sensibles et/ou sujettes à de graves controverses ESG est contraire aux valeurs de la Caisse, cela doit inciter l'institution à renforcer le dialogue avec les gérants concernés. Ces éléments mériteraient d'être précisés dans une charte ou des principes établis par CAPAV.

Energies fossiles

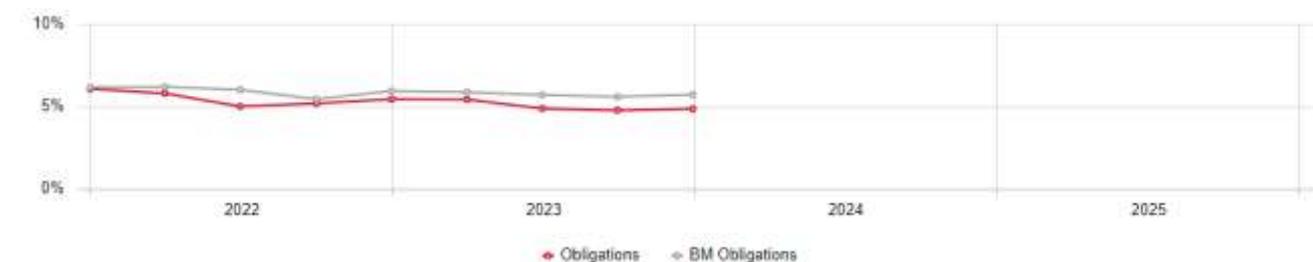
Charbon		Total 2022	Tendance vs 2022	Total 2023	Comparaison aux indices	Total Indice
Portefeuille agrégé		0.7%	=	0.5%	<Indice ✓	2.9%
<i>Poids dans le portefeuille :</i>						
Actions	32.1%	1.0%	=	1.0%	<Indice ✓	1.5%
Obligations	24.9%	1.4%	✓	0.9%	<Indice ✓	1.7%

Pétrole et Gaz		Total 2022	Tendance vs 2022	Total 2023	Comparaison aux indices	Total Indice
Portefeuille agrégé		2.1%	=	2.0%	<indice ✓	6.4%
<i>Poids dans le portefeuille :</i>						
Actions	32.1%	3.7%	✓	3.2%	<indice ✓	3.6%
Obligations	24.9%	4.1%	=	4.0%	<indice ✓	4.1%

Evolution de l'exposition du portefeuille actions aux énergies fossiles



Evolution de l'exposition du portefeuille obligations aux énergies fossiles



Exposition du portefeuille actions aux énergies fossiles



Exposition du portefeuille obligations aux énergies fossiles



Analyse du portefeuille sur les critères d'exclusions thématiques liées au climat

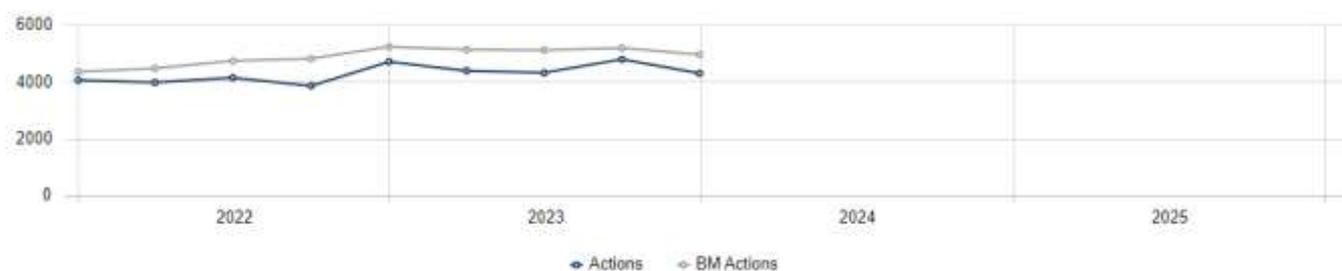
La part des sociétés exposées aux énergies fossiles est stable et au-dessous des indices de références. Comme pour les exclusions le principal potentiel d'amélioration se trouve dans les poches actions pays développés et émergents et dans la poche obligations en devises couvertes en CHF.

Si l'objectif de CAPAV est de poursuivre une décarbonation progressive du portefeuille, il est important de garder ces indicateurs de performance sous contrôle et de privilégier des gérants prenant en compte la transition énergétique dans leur processus d'investissement.

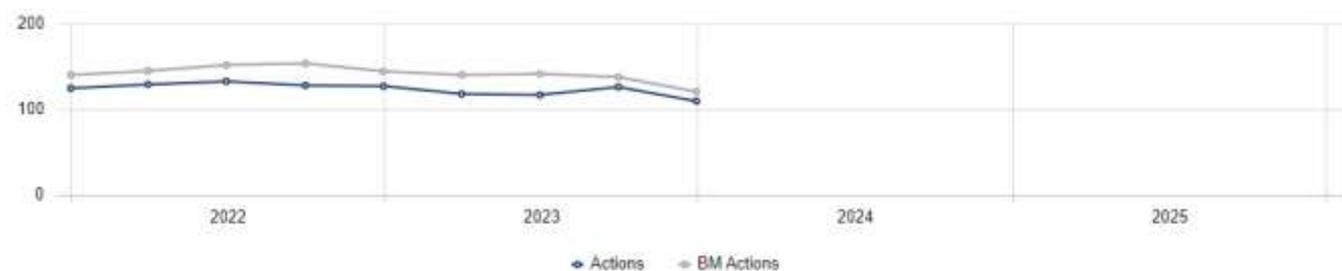
CO₂

Emissions carbone	Couver- ture	Emission Kt CO2 2022	Tendance vs 2022	Emission Kt CO2 2023	Intensité CO2 2022	Tendance vs 2022	Intensité CO2 2023
Portefeuille agrégé	39%	5 050	✓	4 647	131.8	✓	117.5
Indice	72%	5 063		6 626	147.8		203.9
<i>Poids dans le portefeuille :</i>							
Actions	32.1%	99%	✓	4 336	128.5	✓	111.1
Obligations	24.9%	29%	=	6 049	143.0	=	146.2

Exposition du portefeuille actions aux émissions de CO₂ (Tonnes CO₂)



Exposition du portefeuille actions à l'intensité CO₂ (Tonnes CO₂ / millions \$ revenus)



Analyse du portefeuille sur les émissions carbonées

Que ce soit en termes d'émissions de CO₂ ou d'intensité (émissions rapportées au chiffre d'affaires) le portefeuille se situe au-dessous de l'indice de référence avec une légère tendance à la baisse en ligne avec les marchés. La partie actions représente 76% des émissions totales du portefeuille, c'est là qu'on retrouve le principal potentiel d'amélioration.

Le diminution du taux d'intensité carbone est plutôt à mettre en perspective avec l'inflation du prix du pétrole, qui a fait mécaniquement diminuer le CO₂ par \$ vendu des grands émetteurs de l'énergie fossile qu'à la sélection d'entreprises avec une moindre intensité CO₂.

La politique climatique mériterait d'être précisée, en planifiant et en monitorant les indicateurs de performance quantitatifs et temporels (ex. : empreinte carbone et intensité CO₂, objectifs de diminution).

Indicateurs selon recommandations de l'ASIP

Actions et Obligations

Actions

Indice : BM Actions

% Portefeuille actions et obligations : 32%

Indicateurs		2022	2023	Couverture	Mesure	Source
Intensité carbone	Port.	128.5	111.1	99%	T CO ₂ / million revenu	Trucost
	Ind.	145.8	122.1	99%		
Empreinte carbone	Port.	n/a	65.6	91%	T CO ₂ / million capital investi	Trucost / Refinitiv
	Ind.	n/a	72.3	93%		
Exposition charbon	Port.	1.0%	1.0%	100%	% classe d'actifs	Conser
	Ind.	1.6%	1.5%	100%		
Exposition autres fossiles	Port.	3.7%	3.2%	100%	% classe d'actifs	Conser
	Ind.	4.0%	3.6%	100%		
Engagement zéro émissions	Port.	n/a	48.4%	100%	% classe d'actifs	Conser / SBTI / TPI
	Ind.	n/a	46.8%	100%		

Obligations

Indice : BM Obligations

% Portefeuille actions et obligations : 25%

Indicateurs		2022	2023	Couverture	Mesure	Source
Intensité carbone	Port.	143.0	146.2	29%	T CO ₂ / million revenu	Trucost
	Ind.	155.1	162.6	42%		
Empreinte carbone	Port.	n/a	105.8	19%	T CO ₂ / million capital investi	Trucost / Refinitiv
	Ind.	n/a	130.1	26%		
Exposition charbon	Port.	1.4%	0.9%	95%	% classe d'actifs	Conser
	Ind.	2.0%	1.7%	99%		
Exposition autres fossiles	Port.	4.1%	4.0%	95%	% classe d'actifs	Conser
	Ind.	4.0%	4.1%	99%		
Engagement zéro émissions	Port.	n/a	9.4%	95%	% classe d'actifs	Conser / SBTI / TPI
	Ind.	n/a	13.5%	99%		

Commentaires

La classe d'actifs « Obligations » regroupe les instruments émis par les entreprises, y compris les convertibles, ainsi que les instruments émis par les gouvernements. Cela permet de la comparer à l'indice de référence qui inclut tous ces types d'instruments.

Les indices ont été constitués à partir de sous-indices représentatifs des classes d'actifs du portefeuille et largement utilisés dans le marché.

Disclaimer

Analyse du portefeuille basée sur le ESG Consensus®

Ce document, et en particulier l'outil d'analyse utilisé ESG Consensus®, a été développé par Conser ESG Verifier SA ("Conser"). Il peut être utilisé uniquement par la personne ou la société pour qui il a été élaboré. Il ne peut en aucun cas être copié, utilisé, distribué ou mis à disposition de toute autre personne ou société, sans autorisation préalable de Conser.

Méthodologie du Consensus ESG® :

L'objectif de ce document et de l'analyse ESG Consensus® qu'il contient est de représenter de manière agrégée la perception du marché quant à la qualité durable et le profil éthique des investissements analysés. La vue du marché, qui permet de construire ce consensus, est élaborée sur la base d'une multitude de sources externes et des opinions d'experts, telles que les agences de notation, les gestionnaires ESG actifs, les informations d'organisations non-gouvernementales, la liste d'exclusion d'investisseurs institutionnels, ainsi que les rapports de développement durable ou les informations issues des médias.

Les données utilisées pour établir ce consensus sont issues de sources que Conser considère comme fiables et crédibles selon son jugement professionnel, toutefois aucune garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à leur exactitude ou leur exhaustivité. Conser ne prétend pas avoir pris en compte toutes les sources et/ou opinions disponibles mondialement pour élaborer son analyse du ESG Consensus®.

Les données relatives à la composition des portefeuilles et indices analysés avec le ESG Consensus® peuvent provenir de plusieurs sources, telles que les banques dépositaires, les gestionnaires de fonds, les bases de données de prestataires externes ou directement des client-e-s demandant une analyse. Bien que Conser apporte un soin particulier à la vérification de la qualité et de la cohérence des informations récoltées, Conser ne saurait porter de responsabilité quant à l'exactitude de ces informations.

Conser ne peut être tenu responsable de toute perte, directe ou indirecte, résultant de l'utilisation ou d'une action prise sur la base des évaluations ou des informations fournies dans ces documents ou de l'analyse du ESG Consensus®. Les opinions exprimées directement ou indirectement à travers l'analyse du ESG Consensus® ne représentent pas l'opinion de Conser sur les entreprises ou les investissements mais sont le fruit de l'application de la méthodologie d'analyse développée par Conser. Tout document et/ou toute analyse basée sur l'ESG Consensus® ne constituent en aucun cas un conseil ou une recommandation d'achat ou de vente d'un instrument financier ou de procéder à un investissement dans une entreprise.